

### Robert Auclair, président honoraire

Lors de leur réunion du 14 juin dernier, les membres du conseil d'administration de l'Association ont proclamé monsieur Robert Auclair président honoraire. Monsieur Auclair, avec d'autres militants de la qualité de la langue, a mis sur pied l'Asulf en 1986. Il en a dirigé les destinées pendant 23 ans, en a développé la structure, a regroupé bon an mal an 400 membres, a proposé de nombreuses corrections à des mauvaises façons de dire ou d'écrire la langue publique au Québec et a contribué au rayonnement de l'Association. Monsieur Auclair reste un phare pour l'Asulf et ses interventions sont toujours nombreuses et utiles.

### Nouveau vice-président

Me Serge Bouchard a été élu vice-président de l'Association par ses pairs du conseil d'administration le 14 juin dernier. Me Bouchard remplace à ce titre monsieur Jean Baril, lequel avait démissionné du poste lors de l'assemblée générale du 12 mai, tout en demeurant membre du conseil.

Membre de l'Asulf depuis 1994 et administrateur l'année suivante, il a oeuvré à différents mandats ad hoc concernant le financement, la gestion des programmes d'été des étudiants, l'administration des affaires juridiques et l'amélioration de la qualité du français dans les médias écrits et dans les conventions collectives.

### Intervention : Retour à « Petite rue Champlain »?

La Société nationale des Québécois et Québécoises de la capitale a adopté une résolution le 11 juin 2008, suggérant aux autorités compétentes de revenir à l'appellation « Petite rue Champlain » et de mettre au rancart la traduction littérale de « Little Champlain street », nom donné à la rue au XIX<sup>e</sup> siècle par les riverains irlandais qui, eux, avaient traduit en anglais l'odonyme « Petite rue Champlain ».

La S.N.Q.C. souligne que le quatrième centenaire de la ville est l'occasion rêvée d'entamer un processus de rectification et de réparer une des dérives propres à la proximité du français et de

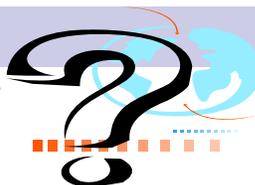
l'anglais sur le territoire québécois. Aussi la Société a-t-elle demandé au comité de toponymie de la Ville de prendre acte du fait que l'appellation « rue du Petit-Champlain » est une traduction littérale de « Little Champlain street », traduction qui n'a pas de sens en français. On ne dit pas « Aéroport petit Trudeau » ou « Boulevard grand Bourassa ». Madame Nicole B. Madore, présidente de la S.N.Q.C., souhaite qu'on décrète le plus rapidement possible que le nom correct de la rue doit être « Petite rue Champlain » ou, plus simplement, « rue Champlain ».

L'Asulf appuie cette demande de la S.N.Q.C. et elle a demandé à la Ville de corriger cette appellation incorrecte.

### Prononciation : une question

Comment prononcer le sigle YMCA?

Réponse à la page 3



### Au quai! mènerait à OK

Un écrivain provençal, Jean-Claude Rey, se hasarde à expliquer l'origine du mot OK dans son livre *les Mots de chez nous* : ce dernier viendrait du provençal *au quei*, qui se traduit tout simplement par *au quai*, ordre donné au porteur de la balle de coton quand elle était bien sanglée et pouvait être portée au quai. Des émigrés provençaux auraient importé l'expression à Charleston et les Américains l'auraient écrite phonétiquement OK (*Défense de la langue française*, n° 228, 2<sup>e</sup> trimestre 2008 : VII).

L'explication s'ajoute à celle qui veut que l'abréviation serait une déformation de « all correct » ou encore de « O killed », comme on disait après un affrontement militaire.

### La langue française lors de la Fête nationale

La comédienne Guylaine Tremblay a interprété le 23 juin sur les Plaines d'Abraham une allocution patriotique, œuvre de Sylvie Rémillard. La plus grande partie du texte était consacrée à la langue.

En voici quelques belles lignes :

« Notre langue est forte et fragile, c'est le trésor de notre île / Quand elle nous paraît capricieuse et difficile, c'est à nous d'être plus habiles / Quand ils sont mal dits, mal compris, mal conjugués ou mal aimés / Les mots se taisent, s'éloignent et disparaissent, oubliés / On peut les regarder lentement s'en aller et tranquillement... abdiquer / Mais si vous voulez, on peut aussi se battre, on peut encore lutter »

### SOMMAIRE

Les efforts de Sherbrooke	2
Chronique linguistique dans <i>le Mouton noir</i>	2
Prévenir ou guérir	3
Mauvais exemple en manchette	4
Le Stade Saputo	4
Arbitragiste ou opérateur de marché	4
Le franglais de nos élites	4

La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un comité de toponymie en 1985 et elle a adopté les règles de désignation du spécifique, de choix du générique et d'écriture des noms de la Commission de toponymie du Québec. De plus, depuis 1990, on ajoute systématiquement sur les panneaux une note expliquant le spécifique. Sherbrooke est la seule ville du Québec, du Canada et probablement des autres pays, qui le fait de façon systématique. Entre 2001 et 2006, la fusion avec sept autres municipalités a mené à l'harmonisation de 300 noms de voies de communication ou d'autres appellations. Contre toute attente, ce travail s'est fait dans l'harmonie. Habituellement, la Ville est on ne peut plus coopérative et se range à l'avis des experts du comité dans 95% des cas. Cependant, il y a parfois eu des dérapages « politiques » à l'occasion de l'attribution de noms de personnes vivantes, ce qui ne se fait plus actuellement. Les difficultés les plus grandes viennent de l'attribution des génériques. Sur les milliers de toponymes que comporte la ville, les élus n'ont pas voulu se débarrasser de certaines incongruités et on en a même créé d'autres récemment :

- la « place de la Cité », laquelle est utilisée comme espace vert et comme voie de communication sans qu'il puisse y avoir de circulation automobile ;
- le « boulevard Industriel », une simple rue sans voies divisées ;
- la « terrasse Moulton Hill » qui est en fait une rue, d'autant plus qu'il n'y a pas de terrasse à cet endroit ;

- les places « des Jonquilles, des Cerisiers, des Muguetts, des Tilleuls, Montbert, Delorme, Poulin, Sideleau » sont des rues ou même des entrées de cour pour les trois dernières;
- les rues des Riverains 1 et des Riverains 2 ainsi que Saroy 1 et Saroy 2, noms conservés puisqu'il y a deux entrées perpendiculaires à ces rues ;
- la « place des Moulins », récemment nommée, mais qui est en réalité un belvédère sur pilotis au-dessus de la rivière Magog ;
- enfin, deux horreurs toponymiques récentes : l'« arrondissement de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville », nom beaucoup trop long donné pour ménager des susceptibilités, et le boulevard Queen-Victoria, pour l'ancien boulevard Queen, nom provenant d'un sondage populaire et d'autant plus inconvenant qu'il y a une rue Victoria dans le voisinage pour rappeler la mémoire de la même personnalité.

Les interventions de l'Asulf - il y en a eu dans le passé - pourraient sans doute aider à régler quelques cas.

Jean-Marie Dubois  
Sherbrooke



Quel plaisir d'apprendre, à la suite d'un récent séjour de M. Alain Bélanger, membre du conseil d'administration, dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, que le *Mouton noir* entreprend une nouvelle chronique linguistique dans la livraison de juillet-août 2008.

*Le Mouton noir* est un journal d'opinion et d'information régionales édité à Rimouski par les Éditions du Berger blanc. Publié huit fois par année, il a vu le jour en 1995. Il évolue dans le secteur de la presse parallèle et il suscite la réflexion, favorise l'expression et crée l'interaction. La caractéristique principale du journal est sa tribune libre, laquelle favorise la libre circulation des idées et des opinions des citoyens du Québec et même de l'extérieur du pays.

La chronique intitulée *Première capsule linguistique de ma bergerie* porte sur « Une impropiété qui défrise *le Mouton noir* » et traite de l'usage incorrect du mot « supporter » et de son dérivé « support ». On lui donne le sens d'« encourager » sous l'influence de l'anglais. On suggère donc de s'en tenir à son sens français, lequel comporte l'idée de subir une action désagréable. Supporter implique un désagrément, des effets pénibles.

Ainsi, plutôt que de remercier des commanditaires pour leur « support », « ... nous devrions leur être reconnaissant de nous aider, de nous appuyer... ».

L'Asulf appuie l'initiative du *Mouton noir* pour aider la cause du français au Québec et souhaite que d'autres remarqueurs aient leur place dans d'autres périodiques.

Référence :

<http://moutonnoir.com/>

## PRÉVENIR OU GUÉRIR (mot du président)

Les membres de l'Asulf et les auditeurs ou lecteurs s'adressent régulièrement à des journalistes ou aux entreprises médiatiques et leur signalent les fautes les plus grossières qu'ils se permettent ou laissent passer. La plupart du temps les destinataires remercient les correspondants qui avaient noté qu'en français la température est autre chose que le temps, idem de viaduc et saut-de-mouton, de détour et déviation, d'autocar et autobus, qu'on peut prononcer les mots « baguel », « iceberg », « ipod » ou « taser » à la française.

De telles interventions, si nécessaires et si méritoires soient-elles, devraient inspirer des initiatives plus globales. Un locuteur, un journaliste ou un publicitaire, quand il parle ou écrit, le fait habituellement de manière spontanée et souvent sous la pression du temps, sinon de l'urgence et il fait appel au langage entendu, à celui du milieu, et aux mots qu'il a l'habitude d'utiliser lui-même sans savoir qu'il cède au laxisme ou à une faute répétée en sol laurentien.

Aussi faudrait-il en arriver à prévenir la répétition des erreurs communes par des mécanismes placés en amont. Il faudrait prévenir. Mais comment ? dira-t-on.

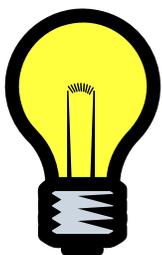
Si l'on pense aux journalistes des médias écrits, on peut supposer qu'ils ont un accès généralisé aux instruments essentiels que sont le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française ou le Multidictionnaire des difficultés de Marie-Éva de Villers. Ils devraient aussi avoir par-devers eux d'autres guides (celui de Paul Roux de *la Presse*, les remarques de Guy Bertrand de Radio-Canada) et quelques dictionnaires correctifs (Girodet, Hanse, etc.). Les journaux les mieux pourvus doivent ou devraient disposer d'un lexique ou guide interne intégré à leurs réseaux d'ordinateurs.

Les entreprises devraient mettre sur pied, cela est évident, un comité de terminologie ou un comité chargé de la qualité de la langue, lequel pourrait travailler non pas dans le quotidien, mais à plus long terme, en prenant du champ ou de la perspective. Les membres d'un tel groupe peuvent prendre le temps de réfléchir aux sens des mots et à la réalité des choses, aux pratiques imposées par le milieu mais tout à fait incorrectes en français. En matière de qualité, les principes doivent inspirer les façons de dire ou de faire des professionnels de la parole ou de l'écrit.

Enfin, les lacunes du milieu en matière de langue, tant des médias que des publicitaires, devraient faire l'objet de chroniques linguistiques périodiques ou irrégulières. Les journaux québécois en ont publiées par le passé, du *Devoir* au *Soleil*, en passant par *la Tribune* et *le Nouvelliste*. Des collaborateurs de l'intérieur ou de l'extérieur, des professeurs, des traducteurs ou des réviseurs pourraient relever des manies, les commenter et proposer des solutions de rechange. La correction ne serait pas nécessairement plus facile à obtenir, mais les férus de qualité auraient une indication du chemin à suivre.

Améliorer ses façons d'écrire ou de parler ne se fait pas à chaud et dans les moments d'urgence ou de spontanéité. Quand un journaliste fait un reportage en direct, quand un politique fait une intervention à l'Assemblée nationale, l'expression idéale ne lui vient pas nécessairement à l'esprit et il n'est pas en mesure de consulter son dictionnaire. Mais en amont, il pourrait intégrer des habitudes en accord avec des normes de qualité qui vont au-delà des pratiques langagières communes.

Gaston Bernier



## RÉPONSE À LA QUESTION DE LA PAGE 1

On pourrait prononcer « imca », car le y était d'abord un i en français. En anglais, la prononciation est connue.

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf) fondée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française			
<b>Conseil d'administration</b>	Rédaction	Robert Auclair Gaston Bernier	L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à L'Expression juste. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.
Président Gaston Bernier Président honoraire Robert Auclair	Révision	Gaston Bernier Léone Tremblay	
Vice-président Serge Boucharrd	Impression	Asulf	Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1209-434X
Secrétaire Léone Tremblay Trésorier Étienne Giasson Membres Jean Baril Alain Bélanger Jean-Guy Lavigne Lola Lebrasseur Gilles Levasseur Michel Sparer	Tirage	1 000 exemplaires	
	Périodicité	Trois fois l'an	

## Mauvais exemple en manchette



Les titreurs du Soleil sont parfois laxistes : pour faire court et accrocheur, ils emploient des mots anglais. Ensuite, pour se faire pardonner, ils les mettent en italique. Comme si le fait de proposer un mot ayant la plupart du temps un équivalent français était plus facilement acceptable une fois présenté en italique.

Veut-on juger le phénomène?: On avait la manchette suivante en page 3 de la livraison du 9 juillet 2008 « Deux *shows* bien tassés ». On peut penser qu'il s'agissait de spectacles, car la journaliste, de son côté, écrit « spectacle » dans les premières lignes du reportage.

## Le Stade Saputo au lieu du « Complexe Place du public »

En 2005, les journaux ont annoncé que la société Saputo allait faire un don de 7,5 millions de dollars pour financer la construction d'un complexe sportif réservé au soccer à Montréal. On ajoutait dans la même nouvelle que le complexe avait été baptisé « Complexe Place du public ».

L'Asulf a réagi immédiatement à l'annonce et a écrit au président de l'entreprise, Monsieur Lino Saputo, pour l'inviter à abandonner l'appellation projetée puisque le mot « place » ne pouvait se dire, en français, d'un stade. Elle lui a suggéré du même coup d'adopter le nom de Saputo. Après tout, on avait déjà le Colisée Pepsi à Québec, le Centre Bell et le Stade Percival-Nelson à Montréal. C'est tout dire. Elle a diffusé cette intervention dans les médias et auprès des autorités publiques.

Le vice-président à la commercialisation de la compagnie, Monsieur Claude Pinar, a appelé le président de l'Asulf pour le remercier de sa suggestion, l'assurer qu'il allait l'étudier et qu'il le rappellerait avant de prendre une décision.

L'Asulf est heureuse du choix de la nouvelle appellation. Elle ne s'en attribue pas tout le mérite, elle ne veut pas être la mouche du coche – mais elle est satisfaite d'y avoir contribué.

## Néologisme : arbitragiste ou opérateur de marché

On a essayé par le passé de trouver un équivalent français au mot « trader », désignant un spéculateur professionnel employé par des banques. Ancien de la Bourse de Paris, Jacques Pépin propose arbitragiste ou opérateur de marché. Celui-ci a été officialisé par la Commission générale de terminologie et de néologie. Celui-là ferait plus court. Monsieur Pépin écarte du même souffle courtier, coulissier, délégué en Bourse, spéculateur habituel, placeur en bourse, échangiste, etc. (*Défense de la langue française*, 228, 2<sup>e</sup> trimestre 2008 : 30-31).

## Le franglais de nos élites

Premier exemple : « Les animateurs de radio... doivent être conscients que ce qu'ils ont dans les mains, ce n'est pas un micro, c'est un gun » (Jean Gagnon, *Le Soleil*, 12 juin 2008, p. 6). Pourquoi pas pistolet?

Second exemple : « ... des dossiers non solutionnés, aussi appelés cold cases » (Jean-François Néron, *Le Soleil*, 12 juin 2008, p. 18). Est-ce beaucoup plus clair avec les mots anglais?

Adhésion à l'ASULF

4

MEMBRE INDIVIDUEL	MEMBRE COLLECTIF
Nom _____	Dénomination _____
Profession _____	Type d'activité _____
Adresse _____	Représenté par _____
Code postal _____	Adresse _____
Tél. (dom.) _____ (Bur.) _____	Code postal _____
Courriel _____	Tél. (bur.) _____
<input type="checkbox"/> Collaborateur : 30 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 100 \$	Courriel _____
<input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$ <input type="checkbox"/> Membre à vie : 500 \$	<input type="checkbox"/> Collaborateur: 60 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 200 \$ <input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$
Date _____	Date _____

Paiement à l'ASULF  
747, rue Cavellier, Québec G1X 3J2

Asulf  
5000, boul. des Gradins, bur. 125, Québec G2J 1N3  
courriel : asulf@globetrotter.net site Internet : www.asulf.ca

